



Cdd a terme imprecis arret et reprise

Par **marie0717**, le **20/09/2010 à 14:02**

Bonjour, je suis en cdd a terme imprecis nous sommes trois dans mon service. Ma collegue est deja parti une fois quand la personne kelle remplacait est parti en retraite. Ils l on re emache 1 mois apres sur une autre personne en maladie. Puis cette autre personne est revenue et ma collegue a bascule encore une sur autre personne en maladie sans aucun lasp de temps. Est ce legal?? Et elle n a meme pas ose demande un cdi. tous ca m énerve profondement. merci de vos reponse a venir.

Par **aliren27**, le **20/09/2010 à 14:14**

Bonjour,

dans le cas d'un CDD pour remplacement de personnes, il n'y a pas de carence entre deux contrats.

En effet, vous pouvez remplacer Mme Y en congés maternité jusqu'à son retour et repartir le lendemain pour un autre contrat pour remplacer Mme X en maladie.

Cordialement